

ORAL HEC Paris 2024

Histoire, Géographie et Géopolitique du monde contemporain

Filière Économique et Commerciale Générale

Programme Grande École

Coefficient de l'épreuve : 8

Durée de préparation de l'épreuve : 30min

Durée de l'oral : 20 minutes (10 minutes d'exposé et 10 minutes de questions)

Tirage : un sujet unique

Notation

Les notes vont de 1 à 20/20. Les exposés ayant obtenu des notes supérieures à 16 se sont distingués par leur traitement rigoureux du sujet, la pertinence de leur problématisation, la clarté de l'organisation de leurs idées et le caractère argumentatif de leur démarche, au moyen d'un plan simple mais progressif, et d'exemples bien choisis et analysés. Ces très bonnes prestations ont été confirmées par l'entretien qui a suivi.

Forme

La forme de l'épreuve a été globalement respectée avec un exposé structuré en trois temps : une introduction, un développement composé de plusieurs parties et une conclusion. Le jury rappelle son attachement à l'annonce claire d'un plan en fin d'introduction et à des transitions marquées lors du développement. Le jury valorise un plan avec une progression argumentative, sans contradiction interne et esquissant un propos nuancé. Pour ce qui est de la problématique, les exposés qui se contentent d'une reformulation du sujet plus ou moins déguisée semblent de plus en plus rares : la plupart des candidats opère un effort de problématisation.

Concernant la durée des exposés, le jury constate que les candidats sont bien entraînés car la majeure partie d'entre eux a respecté le temps imparti de 10 minutes. Les exposés d'une durée inférieure à 10 minutes sont sanctionnés dans la notation, en fonction de l'écart aux 10 minutes attendues et en fonction de la qualité du propos. De même, un exposé qui ne tient pas dans le temps imparti est aussi pénalisé : le jury interrompt l'exposé au bout de 10 minutes, et le travail est considéré comme inachevé. Il en est de même pour une prestation qui peine à aller à l'essentiel et se termine sur le fil, négligeant ou sautant ainsi la conclusion. Le nombre de candidats ayant sacrifié une troisième partie ou proposé une seule phrase de conclusion n'est pas négligeable. Si la conclusion peut être brève, le jury attend tout de même *a minima* quelques phrases pour conclure de manière pertinente – et non-redondante – l'exposé.

Toujours sur la forme, le jury regrette certains éléments de langage :

- Les tournures telles que « selon moi », « pour moi », « d'après moi » sont à éviter, car elles laissent entendre que le propos ne relève pas d'une connaissance solidement établie, mais plutôt d'une opinion personnelle.
- L'emploi d'expressions familières ou de tournures journalistiques n'est pas appropriée pour ce type d'exercice. Par exemple, pour qualifier la Guerre froide, un candidat a mentionné un « nom qui claque ». Au sujet des BRICS, un autre a évoqué « une communauté de ressentis ». Sur le sujet « Un *made in France* est-il encore possible ? », un candidat a déclaré en introduction que, « le pavé dans la marre, c'est l'expression *made in France* ». On regrette aussi l'utilisation de concepts ou de formules

à l'emporte-pièce et vides de sens comme « libérer les talents », « stimuler la croissance » ou « la boussole de Macron ». Le manque de recul de certains candidats vis-à-vis de certains slogans ou d'éléments de marketing politique porte préjudice à la qualité de certains exposés.

- Les tournures ampoulées mais finalement très creuses sont à proscrire. Un candidat a ainsi expliqué que la compétition technologique pendant la Guerre froide fut « un simple outil non-structurant ». Un autre parle d'ambiance « crisogène ». De même, les assertions très vagues du type « concernant la santé en Afrique, il y a eu de nombreux progrès durant une certaine période » sont inutiles.
- Les candidats doivent également éviter des tournures qui dénotent une forme de déterminisme. Un candidat a évoqué une « envie partagée de toujours redessiner les frontières », un autre a indiqué que telle situation « ne peut que conduire à renforcer la fragilité de l'État ».
- L'utilisation du futur pour parler d'événements dans le passé n'est pas conseillée.
- Le jury rappelle que, pour localiser, on utilise les points cardinaux (et non la gauche, la droite, le haut et le bas).
- Il est également recommandé d'éviter de personnifier les entités géographiques (pays, villes, régions, États). Dire « L'Europe a décidé que ... » est une formulation qui masque bien souvent un manque de nuance et de compréhension des jeux d'acteurs.
- Le jury note les emplois très nombreux d'anglicismes ou d'expressions en anglais. Dans la majorité des cas, ces anglicismes peuvent être remplacés par des expressions françaises ou des périphrases. Plus notable, de nombreux candidats n'ont pas été en capacité de fournir au jury une définition claire des anglicismes employés. Cela renforce l'impression que ces usages ne sont pas utiles à l'analyse. Par exemple, un candidat a utilisé l'expression de « *Japan bashing* » sans être en capacité de clairement contextualiser et dater cette expression, ni de donner une définition claire du terme « *bashing* ». A l'inverse, le jury souhaite souligner la rigueur et la parcimonie de certains candidats, qui emploient des anglicismes en les expliquant clairement ou des expressions en anglais pour les contextualiser (ouvrage, discours, etc.).

Analyse du sujet

Les termes du sujet doivent systématiquement être définis afin d'éviter le hors-sujet. Un sujet portant sur la gouvernance mondiale du climat est ainsi devenu « Le monde et la lutte contre le réchauffement climatique ». De plus, s'il est normal et attendu que les candidats se réfèrent aux régions inscrites dans le programme, cela ne doit pas conduire à occulter une partie du sujet. Ainsi, le sujet « Espaces maritimes et convoitises » nécessite de s'appuyer sur l'exemple chinois certes, mais il ne peut être le seul invoqué (ou presque), au risque de dénaturer le sujet. Les sujets de géographie régionale doivent être compris dans une réflexion géopolitique à toutes les échelles et intégrer les acteurs extra-régionaux qui pèsent sur la trajectoire de l'espace régional étudié. Ainsi, le jury déplore qu'un sujet sur le nationalisme indien ait donné lieu à un exposé général, dénué de réflexion sur les relations géopolitiques de l'Inde à l'échelle régionale et mondiale. Un autre écueil du manque de définition est l'exposé non pas hors-sujet mais totalement creux. Sur le sujet « Les terres rares, géopolitique d'une ressource industrielle stratégique », la dimension géopolitique a engendré un propos très vague, si bien que l'on peine à savoir au bout des 20 minutes d'épreuve ce que sont ces « terres rares ».

Lorsque le sujet a une dimension historique marquée, les candidats doivent interroger les bornes chronologiques, ou en proposer s'il n'y en a pas, tout en les justifiant (et en proscrivant les formules comme « depuis toujours » ou « de tout temps »). Ainsi, sur la question d'une nouvelle Guerre froide entre 1991 et 2024, le jury attendait que ces dates soient précisées et a interrogé les candidats sur les autres dates qui auraient pu être envisagées. Il en est de même pour les limites spatiales du sujet. Par exemple, les candidats devraient être capable de définir et de donner une limite précise au domaine arctique.

Méthodologie

Le jury rappelle l'importance de structurer les analyses géopolitiques grâce aux savoirs historiques et géographiques. Cela permet notamment de faire preuve de nuance et de présenter des situations différenciées selon les époques concernées et les espaces évoqués. À ce titre, les exposés qui ont présenté un effort de chronologie et/ou de typologie ont bien souvent été réussis, à condition d'avoir mobilisé pour cela des connaissances précises. En effet, les exposés doivent également être précis. Les candidats manquent parfois

de données et le jury rappelle l'importance de maîtriser quelques chiffres pour être capable de hiérarchiser les puissances et de décrire efficacement les équilibres économiques et géopolitiques.

Trop souvent, les exposés se contentent de présenter la géopolitique des puissances nationales, laissant de côté les autres échelles. La géopolitique ne peut pas être réduite à une géographie des relations internationales et ne peut pas faire l'économie d'une analyse multiscalaire qui permet de donner de la chair aux exposés en s'intéressant aux différents acteurs et territoires concernés, à toutes les échelles.

Ainsi, les candidats doivent aussi veiller à envisager pour chaque sujet l'ensemble des acteurs : États certes, mais aussi pouvoirs publics plus locaux, entreprises (dans toute leur diversité), société civile, dont l'action peut être structurée ou non dans des associations, etc. Le jury encourage donc fortement les candidats à identifier, caractériser et hiérarchiser les acteurs en lien avec leur sujet – y compris pour les sujets où le terme « acteurs » n'apparaît pas explicitement.

Les exemples

Les meilleurs exposés sont ceux qui sont en mesure de localiser précisément les exemples cités et de les remettre en perspective dans l'histoire et la géographie globales des relations internationales, quel que soit le sujet traité. Les exposés théoriques, avec peu d'exemples précis et/ou de jalons historiques permettant de rendre compte d'une évolution, ne permettent pas d'obtenir des notes élevées.

Le jury attend la mobilisation d'exemples tantôt canoniques, incontournables, tantôt plus originaux. Il constate que trop de candidats ne mobilisent que des micro-exemples appris par cœur, sans être capables de réfléchir au-delà. Ces faiblesses ressortent au moment de l'entretien, quand le jury pose une question de réflexion générale et que le candidat répond à côté en disant savoir « en tout cas que telle entreprise a exporté telle quantité en telle année ». S'il faut nourrir l'exposé et l'entretien par des exemples précis et des données chiffrées, cela ne suffit pas pour tenir un propos solide et argumenté.

Mettre en place une veille médiatique est important. Plusieurs candidats semblaient par exemple ignorer l'existence de débats sur les accords de libre-échange de l'UE ou encore sur l'éolien en France. Sans que le jury n'exige bien évidemment que les candidats soient en mesure de commenter dans le détail les évolutions les plus contemporaines, il a apprécié que soient cités quelques exemples pris dans l'actualité de l'année (concernant la gestion de l'Arctique ou des grands fleuves mondiaux par exemple) qui ont régulièrement fait l'objet d'articles ou de programmes documentaires dans les grands médias nationaux.

Enfin, le jury recommande plus de prudence aux candidats qui décident de dépasser les bornes du programme dans leur exposé pour évoquer des événements antérieurs. Ces débordements peuvent être bienvenus, mais uniquement s'ils sont maîtrisés – à l'inverse de ce candidat qui place Colbert en 1869. Si le jury n'interrogera pas de son fait sur des périodes antérieures au programme, cela n'autorise cependant pas les candidats à transformer l'histoire. Ces connaissances ne sont pas attendues, pourquoi alors prendre le risque de les aborder sans être certain de les présenter correctement ? Par ailleurs, certaines périodes historiques ne sont pas au programme certes, mais le jury attend toutefois que les candidats aient quelques repères qui relèvent de la culture générale. Interrogé sur les façades maritimes de la France, un candidat était incapable d'évoquer le commerce triangulaire au XVIII^e siècle, tandis qu'un autre semblait ignorer que le Royaume-Uni avait été le berceau de l'industrie au XVIII^e siècle.

Pour un usage limité et pertinent des citations

L'usage très abondant de citations tant en accroche, en ouverture qu'au fil de l'exposé n'a pas toujours semblé pertinent au jury. L'enchaînement des citations ne saurait constituer une réflexion ou une argumentation. De nombreux candidats citent des auteurs, des événements, des livres, sans toutefois être capables de les présenter avec précision. C'est bien de penser à Ernest Renan dans un sujet sur le nationalisme, mais c'est moins convaincant quand, lors de l'entretien, sa nationalité est inconnue et son ouvrage *Qu'est-ce qu'une nation ?* voit son titre transformé et sa publication placée au XX^e siècle. En définitive, les citations mobilisées ne sont bien souvent pas toujours analysées en tant que telles et reliées explicitement à des exemples concrets et précis. Cela est particulièrement marqué pour les citations utilisées en ouverture ou à la toute fin de la conclusion. Elles ne sont pas commentées par le candidat. Quand il a été demandé au candidat d'explicitier la citation mobilisée, le jury a pu noter que la capacité à le faire était très variable.

Les connaissances

Le jury relève un manque de connaissances récurrent dans au moins trois domaines :

- *L'histoire économique* : les dynamiques spatio-temporelles et institutionnelles du libre-échange et du protectionnisme sont insuffisamment maîtrisées, ce qui ne permet pas aux candidats d'en discuter les implications géopolitiques contemporaines – alors même que la question est d'une importance première dans la mondialisation. Ainsi, sur le sujet « Concurrence et subventions publiques (France, Etats-Unis, Chine) », les candidats n'ont pas su apporter une dimension chronologique solide au sujet, par manque de connaissances. Par exemple, les mouvements de nationalisation et de privatisation en France sont méconnus, de même que les entreprises ou secteurs concernés. L'histoire de certains secteurs industriels semble par ailleurs moins maîtrisée, à l'instar de l'informatique et du numérique. C'est aussi le cas de l'agriculture : sans même parler de la dimension historique, le jury constate de réelles faiblesses sur la définition des systèmes de production agricole, ou, plus simplement, sur la capacité des candidats à savoir où l'on produit sur les territoires au programme et ce que l'on y produit.

- *Les transitions* : certains candidats ne font preuve d'aucun recul vis-à-vis d'un discours officiel – qu'il soit celui des États, des entreprises, des journalistes – pour saisir les pleines implications techniques, normatives et géopolitiques des sujets. Par exemple, si les candidats parlent de « transition énergétique », un certain nombre d'entre eux ne maîtrisent pas (ou peu) l'histoire des techniques et des énergies – ce qui les amène à de graves contre-vérités. Sur le sujet « Le charbon, une énergie du passé ? », un candidat a placé dès l'introduction les chemins de fer au premier XXe siècle, avant de préciser dans l'entretien que l'automobile et le pétrole apparaissent au début du XIXe siècle. Le jury constate aussi que si le rapport Meadows est souvent cité par les candidats, il est aussi souvent mal cerné ou interprété.

- *Des savoirs géographiques* : le jury relève de fortes lacunes en matière de culture géographique, tant au niveau des concepts (exemples : marge, terroir, territorialisation, maritimisation, gouvernance), des dynamiques que des localisations. Incapables de situer des pays les uns par rapport aux autres, de localiser des sites portuaires, des frontières, des zones de conflit, des mers, des fleuves, un certain nombre de candidats proposent une géopolitique molle faite d'une succession de références et de concepts flous, mais insuffisamment articulée à l'histoire et à la géographie. Sur le sujet « La Chine et ses frontières », les pays riverains ont été peu ou mal cités. De même, les pays frontaliers de la Russie ne sont pas bien connus pour le sujet « L'UE face à la Russie, un affrontement indirect ». Le jury fait le même constat pour certaines régions comme l'Amérique centrale. Il est donc important d'avoir en tête les cartes des grandes régions étudiées. Le jury ne demande pas des connaissances pointues, mais savoir qu'il existe un climat tropical et un climat équatorial en Afrique (en les caractérisant), ou qu'un port de commerce occupe généralement l'embouchure d'un grand fleuve, permet de comprendre les enjeux géopolitiques associés. Des erreurs de localisation sont même alarmantes : un candidat place l'Arctique au pôle sud, tandis qu'un autre situe l'océan Pacifique au Sud de la Northern Range, le long des côtes françaises donc. En matière de définition, un candidat a affirmé que les lacs et les fleuves faisaient partie des espaces maritimes, donnant ainsi lieu à un exposé largement hors sujet. De manière plus structurelle, sur des définitions ou des grands repères historiques et géographiques inscrits dans les programmes dès le secondaire, une absence de réponse ou une réponse erronée est clairement sanctionnée dans la notation. Le jury encourage donc les candidats à s'assurer de maîtriser les repères du secondaire, en particulier ceux qui sont en lien avec les programmes d'HGG.

Ces faiblesses ne se retrouvent évidemment pas chez tous les candidats. Ainsi, sur des sujets techniques comme les politiques monétaires européennes, le jury a entendu d'excellentes présentations. Avec une problématique classique mais une connaissance solide des mécanismes de solidarité monétaire, les candidats ont produit d'excellents exposés, montrant de façon simple et précise l'histoire, les usages et les enjeux de l'euro. De même, certains candidats ont très bien réussi leur oral sur des sujets rattachés au développement durable, témoignant d'un effort pour réfléchir aux grands enjeux géopolitiques des transitions énergétiques de façon problématisée, historicisée et précise d'un point de vue géographique. Enfin, d'autres candidats ont montré qu'ils maîtrisent les repères géographiques et historiques attendus, comme ce candidat qui, interrogé sur la compétition technologique pendant la Guerre froide, était capable de retracer l'histoire des grandes innovations sans les approximations que le jury déplore bien souvent, en particulier sur Arpanet.

L'entretien

Concernant le type de question posée, le jury peut demander des définitions ou des exemples autres que ceux utilisés dans l'exposé. Il peut aussi demander aux candidats de préciser la localisation d'espaces évoqués pendant l'exposé. Il y a également des questions concernant la dimension historique du sujet – cette dimension étant bien souvent assez faible dans l'exposé. De plus, le jury peut poser des questions pour amener le candidat à préciser sa pensée, à aller plus loin. Enfin, d'autres questions visent à compléter le propos quand un ou plusieurs pans du sujet ont été oubliés. Pour toutes ces raisons, l'entretien compte pleinement dans la notation, et il permet au candidat de montrer le caractère solide de ses connaissances ainsi que sa capacité de réflexion. Ce ne sont donc pas des questions-pièges que les candidats doivent redouter mais un temps d'échange les invitant à préciser des éléments, à faire des distinctions ou à approfondir un aspect de leur exposé. À cet égard, rappelons que le candidat ne doit pas demander au jury pendant son épreuve (ou à l'issue de celle-ci) s'il a bien répondu ou quelle était la réponse attendue.

Les meilleurs entretiens sont ceux où les candidats font preuve de réactivité et de clarté, témoignent de leur compréhension fine des dynamiques historiques et géographiques des espaces étudiés, d'un usage précis du vocabulaire et de la maîtrise de connaissances liées aux quatre modules du programme. Une manière bien souvent efficace pour répondre au jury est d'allier une donnée générale, une idée, et de l'associer ensuite à un exemple – idéalement un exemple non-évoqué durant l'exposé. Les réponses qui ne font que l'un ou l'autre pèchent soit par manque de perspective (trop souvent les candidats se rattachent à un micro-exemple appris par cœur – ce qui ne permet pas de répondre à la question du jury), soit par un propos trop abstrait qui masque bien souvent une réponse peu claire et mal informée. Quand certaines erreurs ou précisions n'ont pu être corrigées ou apportées par les candidats, le jury a tout de même tenu compte de leur capacité à rebondir sur d'autres questions, sans se décourager. Précisons donc que ne pas répondre à une question ou plusieurs questions ne mine pas nécessairement la note.

Pourtant, trop de candidats se démobilisent pendant l'entretien. L'absence de réponse à certaines questions est parfois même tout à fait déconcertante. Par exemple, un candidat n'a pas su répondre à la question de savoir si la France avait un territoire sur le continent sud-américain. Un sujet sur la logistique mondiale a donné lieu à des imprécisions surprenantes : le conteneur n'est pas décrit, le candidat ne sait pas à quoi cela ressemble et pourquoi son adoption a bouleversé le commerce mondial. À la question de savoir si les États-Unis étaient intervenus sur d'autres espaces que l'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale, un candidat n'a pas su répondre – même quand le jury l'invitait à penser à des zones plus à l'Est du globe. De même, il est surprenant que plusieurs candidats ne sachent pas donner d'exemple d'entreprises françaises ayant délocalisé ou relocalisé. Un candidat ne pouvait pas citer les façades maritimes de l'Hexagone ou un port français du Nord de la France autre que le Havre.

Trop souvent, les candidats démunis face à une question tentent des réponses creuses, sans rapport avec le sujet ou répétant les éléments présentés dans l'exposé. Cette attitude est à proscrire. Si le candidat n'a pas la réponse, il ne doit pas donner l'impression de jouer la montre ou de noyer le poisson, au risque d'agacer. Non seulement le jury n'est pas dupe, mais le candidat perd aussi du temps pour montrer que, sur d'autres questions, il est capable de mobiliser des connaissances, d'enrichir son exposé, de préciser son propos. À l'inverse, le jury apprécie l'attitude combative et réaliste de certains candidats qui ne cherchent pas à inventer ou à éluder la question, mais qui réfléchissent, avouant lorsqu'ils ne savent pas et proposant des hypothèses.

À l'issue de cette session 2024, le jury d'HGG tient à féliciter l'ensemble des candidats, et à saluer le travail des préparateurs, concourant à la vitalité et au dynamisme de ces disciplines.

Exemples de sujets proposés en 2024 :

- Le rôle des Etats-Unis dans l'ordre international au lendemain des deux guerres mondiales
- Existe-t-il un ordre mondial en 1913 ?
- La Guerre froide : une compétition technologique ?
- 1991-2022 : un entre-deux-guerres ?
- Les BRICS, héritiers des non-alignés ?
- Concurrence et subventions publiques dans l'industrie depuis les années 1970 (Europe, États-Unis, Chine)
- La conteneurisation du trafic maritime
- Les firmes multinationales sont-elles incontrôlables ?
- Les terres rares, géopolitique d'une ressource industrielle stratégique
- Le charbon, une énergie du passé ?
- Les espaces maritimes : convoitises et appropriations
- Les transitions énergétiques depuis les années 1910
- La gouvernance mondiale du climat est-elle une impasse ?
- Un « *made in France* » est-il encore possible ?
- L'agriculture en France : une réussite ?
- Forces et faiblesses de l'euro
- L'Union européenne face à la Russie, un affrontement indirect
- L'Union européenne et le Sud global
- L'inégal développement des pays africains : quels facteurs ?
- L'Afrique, entre rivalités internes et compétition entre puissances extérieures au continent
- Le Maghreb dans la mondialisation
- L'État, un acteur fragile au Moyen-Orient ?
- Géopolitique de l'eau au Moyen-Orient
- Forces et faiblesses de la diplomatie étasunienne depuis les années 2000
- Les Etats-Unis dominant-ils l'Amérique latine ?
- L'intégration régionale en Amérique latine : mythe ou réalité ?
- Le Pacifique entre Chine et Etats-Unis
- Démographie et puissance en Asie
- Les ambitions du nationalisme indien
- La Chine et ses frontières